PLAN D'ACTION NATIONAL
2022 – 2024

JEUNESSE ETUDIANTE CATHOLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Centre des sœurs Ursulines de Yamoussoukro

Septembre 2022

Table des matières

INTRODUCTION 2
PARTIE A : OBJECTIFS 4
STRATEGIQUES DU PAN 4
I. OBJECTIFS GENERAUX DU PAN 5
II. OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PAN 5
III. RESULTATS GLOBAUX 6
IV. GROUPES CIBLES DU PAN 9
V. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PAN 9
VI. SUIVI ET EVALUATION DU PAN 10
PARTIE B : COORDINATION DU PAN 12
I. ACTIVITES DU PAN 13
II. ORGANES DE MISE EN ŒUVRE DU PAN 14
III. ORGANES DE COORDINATION 15
a- Le Séminaire National de Suivi (SNS) 15
b- Le Comité de Supervision (CS) 16
c- Le secrétariat Technique (ST) 16
e- Les Comités Diocésains (CD) 17
PARTIE C : ASPECTS PROGRAMMATIQUES DU PLAN D'ACTION 18
AXE STRATEGIQUE FORMATION ET EDUCATION DES JECISTES 19
RETOUR DE LA JEC DANS LES UNIVERSITÉS ET GRANDES ÉCOLES 24
RETOUR DE LA JEC DANS LES LYCEES ET COLLEGES 28
AXE STRATEGIQUE COMMUNICATION 32
GESTION ADMINISTRATIVE DU MOUVEMENT 33
GESTION FINANCIÈRE ET PROJET 34
SPIRITUALITÉ 41
PARTENARIATS ET RELATIONS 46
CONTENTIEUX ET AFFAIRE JURIDIQUE 47
AFFAIRES SOCIALES 48
PROMOTION DE LA JEUNE FILLE 49

INTRODUCTION

La Jeunesse Etudiante Catholique (JEC) introduite en Côte d'Ivoire en 1949, à l'aune de ces soixante-dix ans a connu des progrès tant dans son fonctionnement que dans son organisation au détriment des difficultés inhérentes aux associations.

Au lendemain de ses jubilés de diamant et au regard de la dynamique de la société actuelle, un nouveau cadre de fonctionnement a été adopté en vue de crédibiliser ses activités et actions pour optimiser ses résultats.

En effet, le Conseil National tenu en 2012 au Grand Séminaire Saint Pierre de Balouzon à Daloa a donné quitus au Bureau National de doter le mouvement d'un Plan d'Action National et d'un Manuel de Procédure Administrative et Comptable.

Si la mise en place du Manuel de Procédure Administrative et Comptable a pris plus de temps, septembre 2016, le Plan d'Action National a quant à lui vu son élaboration et sa mise en œuvre immédiate dès décembre 2012.

Il convient avant tout, de préciser que le plan d'action est un ensemble structuré d'actions qui prend en compte un certain nombre de contraintes et de moyens pour atteindre un ou plusieurs objectifs.

C'est aussi un système qui privilégie les initiatives les plus importantes pour répondre à certains objectifs et propos. Raison pour laquelle, il propose un moyen de parvenir aux **objectifs stratégiques** établis au préalable. Par ailleurs, c'est une matrice (un programme), contenu dans le temps. C'est le fait de planifier ce qui doit être fait, quand cela doit être fait, par qui cela doit être fait, et quelles ressources ou analyses sont nécessaires. C'est le processus qui permet d'opérationnaliser nos objectifs stratégiques. C'est pourquoi, il est aussi intitulé ''*planification opérationnelle''*.

Le huitième Conseil National de la JEC-CI réunifiée, tenu au centre des sœurs Ursulines de Yamoussoukro du 03 au 12 septembre 2022 a fait le bilan du Plan d'Action depuis sa mise en œuvre en décembre 2020. Ce conseil a été un rendez-vous important de recommandations pour toute la JEC nationale qui peine encore à s'approprier ce document.

Certes, nombres des difficultés liées à la perception et à l'exécution du document sont très perceptibles au niveau des instances (Bureau National, Bureau Diocésain, Bureau Régional et Bureau de section) qui constituent le socle sur lequel doit prendre appui les différentes actions de mise en application. Quoi qu'il en soit, les défis de mise en œuvre du Plan d'Action National et par ricochet des résolutions du Conseil National restent un enjeu majeur au-delà de la sphère des instances du fait de la coresponsabilité qu'elles ont avec les encadreurs, conseillers et aumôniers.

Toutefois, la communication et la vulgarisation du PAN doit être l'objet de toute attention pour espérer atteindre les résultats au soir de son évaluation durant les travaux du prochain Conseil National de la JEC-CI.

PARTIE A : OBJECTIFS STRATEGIQUES DU PAN

I. OBJECTIFS GENERAUX DU PAN

Pour la période 2022 - 2024, les objectifs généraux se déclinent comme suit :

- ✓ **Objectif général 1 : <u>Renforcer l'Action de la JEC à l'école</u>**
- ✓ **Objectif général 2 : <u>Contribuer au renforcement des capacités des jécistes de Côte d'Ivoire</u>**
- ✓ **Objectif général 3 : <u>Assurer la visibilité du mouvement</u>**

II. OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PAN

Objectifs spécifiques liés à l'objectif général 1 :

- ✓ Promouvoir l'éthique en milieux scolaire et universitaire ;
- ✓ Promouvoir l'excellence en milieux scolaire et universitaire ;
- ✓ Favoriser la responsabilité citoyenne des élèves et étudiants ;
- ✓ Faire la promotion des droits humains, des droits et devoirs de l'élève en milieu scolaire et universitaire ;
- ✓ Faire la promotion des valeurs morales et civiques ;
- ✓ Rendre la Jeunesse Etudiante Catholique de Côte d'Ivoire plus présente dans les Ecoles et
- ✓ Universités par l'accroissement des sections, la réalisation d'actions concrètes et probantes, et par la réalisation de projets sociaux ;
- ✓ Renforcer la collaboration de la JEC-CI avec les associations confessionnelles ou non par l'organisation d'actions conjointes à l'école ;

Objectifs spécifiques liés à l'objectif général 2 :

- ✓ Conférer une autonomie financière à la Jeunesse Etudiante Catholique de Côte d'Ivoire par la réalisation de projets à but lucratif ;
- ✓ Relever le niveau de formation des jécistes par la mise en œuvre d'une politique adéquate de formation pour mieux répondre aux besoins légitimes de leurs milieux ;
- ✓ Faire la promotion du genre au sein du mouvement pour éliminer les disparités et favoriser le sens de la responsabilité chez la jéciste ;
- ✓ Renforcer les partenariats JEC-CI et autres associations, organismes nationaux et internationaux poursuivant le même but que la JEC-CI ;
- ✓ Réaliser la construction du Centre International André Lombardet ;
- ✓ Renforcer l'employabilité des jécistes.

Objectifs spécifiques liés à l'objectif général 3 :

- ✓ Mettre en œuvre le manuel de procédure adapté aux réalités administratives et financières de la JEC-CI ;
- ✓ Favoriser une prestation permanente de service administratif, financier et communicationnel au sein du Bureau National par la sollicitation de prestataires permanents rémunérés ou non
- ✓ Réhabiliter le siège actuel du Bureau National en matériels (matériels informatiques et Bureautiques) et en service (Fax, électricité permanente etc.) ;
- ✓ Restaurer le site web de la JEC-CI ;
- ✓ Editer périodiquement le magazine JEC « Présence » ;
- ✓ Assurer la couverture médiatique avant, pendant et après les actions et activités de la JEC-CI (presse écrite, audio et online, radio et télévision) ;
- ✓ Participer à des émissions radios ou télés sur des thématiques liées à l'école ;
- ✓ Renforcer la présence de la JEC-CI sur les communautés virtuelles (réseaux sociaux);
- ✓ Confectionner des kakemonos, des dépliants, banderoles, tenues institutionnelles, cartes de visites et autres gadgets à l'effigie de la JEC-CI.

III. RESULTATS GLOBAUX

Les résultats escomptés des objectifs spécifiques liés à l'objectif général 1 :

- ✓ Les élèves ont adopté de bonnes mœurs ;
- ✓ Les apprenants évoluent dans un cadre d'apprentissage paisible et propice ;
- ✓ Les élèves et étudiants ont adopté des comportements civiques et citoyens ;
- ✓ Les élèves et étudiants connaissent leurs droits et devoirs ;
- ✓ Les droits humains sont connus et respectés en milieux scolaire et universitaire ;
- ✓ Des projets sociaux sont menés, des sections d'Ecoles et d'Universités sont créées ou redynamisées, des actions transformatrices concrètes sont menées.
- ✓ La JEC-CI a renforcé sa collaboration avec les associations confessionnelles ou non par l'organisation d'activités conjointes à l'école.

Les résultats escomptés des objectifs spécifiques liés à l'objectif général 2 :

- ✓ Les activités de la Jeunesse Étudiante Catholique de Côte d'Ivoire sont financées en grande partie sur fonds propres ;
- ✓ Les jécistes jouissent d'un bon niveau de formation et deviennent des formateurs potentiels
- ✓ Les filles sont plus engagées dans la vie du mouvement et s'occupent des responsabilités au sein des instances ;
- ✓ La Jeunesse Étudiante Catholique de Côte d'Ivoire a réussi à conserver ses partenaires traditionnels et en a noué de nouveaux ;
- ✓ La Jeunesse Étudiante Catholique de Côte d'Ivoire a réalisé tout ou en partie le Centre International André LOMBARDET ;
- ✓ L'employabilité des jécistes est renforcée.

Les résultats escomptés des objectifs spécifiques liés à l'objectif général 3 :

- ✓ Un manuel de procédure est conçu pour faciliter et professionnaliser la gestion administrative et financière du mouvement ;
- ✓ Le Bureau National dispose d'un permanent administratif, financier et communicationnel ;
- ✓ Le Bureau National est équipé de matériels de pointe et en bien de services nécessaires à son fonctionnement ;
- ✓ A l'horizon 2020, un nouveau cadre de fonctionnement est adopté ;
- ✓ Le site web de la JEC-CI est restauré ;
- ✓ Le magazine JEC « Présence » est périodiquement édité ;
- ✓ La couverture médiatique avant, pendant et après les actions et activités de la JEC-CI (presse écrite, audio et online, radio et télévision) est assurée ;
- ✓ La JEC-CI participe à des émissions radios ou télés sur des thématiques liées à l'école
- ✓ La JEC-CI a renforcé sa présence sur la communauté virtuelle (réseaux sociaux) ;
- ✓ Des kakemonos, des dépliants, banderoles, tenues institutionnelles, cartes de visites et autres gadgets à l'effigie de la JEC-CI sont confectionnés.

1. Conditions de réussite du PAN

a) Moyens généraux

✓ Moyens humains et intellectuels

- Les jécistes (BN, BD, BR, BS, jécistes) ;
- Les membres du Conseil Consultatif ;
- Les Aînés ;
- L'Aumônier National ;
- D'Autres Personnes Ressources ;
- Les organisations de jeunesse poursuivant le même but ;
- Les partenaires (Les ministères de tutelle, CERAP, le PNUD, GNA…) ;
- La politique de coordination et de communication.

✓ Moyens matériels

- Matériel informatique (Ordinateurs de bureau…, imprimantes, clés USB …) ;
- Matériel de Bureau (Bloc-notes, Papier rame, stylos, mobilier de bureau, vidéo projecteur…) ;
- Un véhicule de fonction à un terme plus ou moins long.

2. Méthodes générales

Vulgariser les orientations générales (résolutions du Conseil National) ;

Vulgariser les directives nationales et le plan d'action national ;

Se positionner en acteur majeur en ce qui concerne toutes les actions en faveur de la stabilité politique et sociale ;

Encourager la courtoisie, la bonne collaboration à divers niveaux au sein des instances JECCI

Organiser des séances de renforcement des capacités en management et leadership associatif

Faire le lobbying auprès de partenaires techniques et financiers, des donateurs ou bienfaiteurs, d'Aînés ou associations d'Aînés pour un accompagnement financier et matériel.

3. Contraintes générales

- ✓ L'incompréhension des orientations générales du mouvement par les jécistes (Résolutions du Conseil National) et des directives d'actions du Bureau National ;
- ✓ Démotivation des jécistes et des leaders de la JEC-CI ;
- ✓ Le manque d'encadrement des jécistes ;
- ✓ Les conflits observés à divers niveaux dans le fonctionnement de la JEC ;
- ✓ L'instabilité de l'environnement social et politique ;
- ✓ Manque de stratégies de managements et de leadership associatif chez les leaders de la JECCI ;
- ✓ Manque de moyens financiers et matériels.

IV. GROUPES CIBLES DU PAN

1- Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs du plan d'action sont les membres de la JEC-CI, les élèves et étudiants, les acteurs du système éducatif.

a) Les jécistes

Ce plan d'action constitue pour les jécistes de Côte d'Ivoire un moyen de formation et d'adaptation à un outil moderne de travail mais aussi un moyen d'action efficace pour leurs activités.

b) Les élèves et autres acteurs du système éducatif

La mise en œuvre de ce PAN contribuera à éduquer ceux-ci à la culture de la paix, des droits humains et de l'excellence. Ce, en vue de redonner un nouveau souffle à l'école ivoirienne et partant la société tout entière.

2- Bénéficiaires indirects

Les gouvernants, la société civile constituent les bénéficiaires indirects des actions contenues dans ce document. Ces actions à but éducatif et transformatrices, en effet, constituent en elles une pierre à l'édifice dans la construction d'une société harmonieuse, développée où règne une cohésion sociale.

V. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PAN

1. Cadre institutionnel du PAN

Le cadre institutionnel de mise en œuvre et de suivi-évaluation du PAN doit être analysé dans le cadre de la gestion de la politique générale du mouvement. Le PAN, préparé avec la participation du Conseil

Consultatif, des postes statutaires, des points focaux du Bureau National et autres personnes ressources est, un instrument de planification. Il sert à guider l'action de la JEC-CI, des Partenaires Techniques et Financiers dans le cadre de la réalisation des activités et actions de la JEC-CI.

2. Système de suivi-évaluation du PAN

Dans sa mise en œuvre, le PAN s'adosse à un système de suivi-évaluation qui tire sa source des principes de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR). Cette disposition aidera à la prise de décisions et à la diffusion régulière des informations sur l'état de mise en œuvre du PAN. Le PAN fera aussi l'objet d'évaluations indépendantes qui permettront d'assurer la performance globale des actions et les projets mis en œuvre par les parties prenantes.

Ce PAN que vous propose le Conseil National doit, pour être convenablement appliqué, trouver un intérêt particulier auprès des instances diocésaines. L'un des capitaux les plus importants que détient la JEC de Côte d'Ivoire s'en trouve être les hommes, c'est-à-dire les jécistes. Raison pour laquelle la mise en œuvre de ce document, qui nécessite l'implication effective du Bureau National, promoteur de ce document, doit fédérer toutes les forces. Ainsi, avec les instances diocésaines et leurs composantes, les partenaires et les structures, toutes les instances seront-elles mises en branle à l'effet de réaliser ces différentes activités et actions.

Somme toute, il est important de souligner que les instances de la JEC seront des acteurs incontournables pour l'ensemble des stratégies envisagées à l'effet d'atteindre des résultats probants.

VI. SUIVI ET EVALUATION DU PAN

1. Suivi

Pour s'assurer de la mise œuvre effective du PAN, un suivi des activités et actions à divers niveaux du fonctionnement de la JEC-CI est nécessaire. Le suivi se fera donc selon la stratification du mouvement et dans cet ord

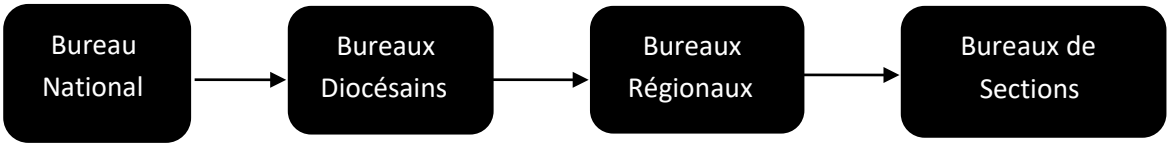

Les activités du suivi sont essentiellement :

- ✓ La participation et l'accompagnement lors des activités ;
- ✓ Les contacts téléphoniques pour s'enquérir de l'avancement des activités, du niveau de leur réalisation ;
- ✓ Les visites officielles ou inopinées ;
- ✓ La vérification périodique des niveaux de réalisation.

2. Evaluation

Suivre le niveau de réalisation est nécessaire pour l'atteinte des objectifs fixés. Cependant, le suivi n'est pas en lui une condition suffisante. C'est pourquoi, il est aussi utile de prévoir des périodes d'évaluation pour effectuer des éventuels recadrages qui s'avéreraient nécessaires. Ci-après, quelques activités qui favoriseront ces évaluations :

- ✓ Elaborer, en fonction des activités et des objectifs, des fiches d'évaluation périodique
- ✓ Rédiger et acheminer régulièrement les rapports d'activités aux différentes instances dans le sens inverse du schéma proposé au niveau du suivi ;
- ✓ Organiser des rencontres périodiques (lors des visites de formation, camp de formation)
- ✓ Organiser des rencontres bilans pour confronter les prévisions et le niveau de réalisation en vue de faire des recadrages nécessaires ;
- ✓ Faire des critiques et suggestions ;
- ✓ Rencontrer (le Responsable National) les points focaux et les postes statutaires du BN

PARTIE B : COORDINATION DU PAN

I. ACTIVITES DU PAN

Le présent plan d'action renferme un certain nombre d'activités émanant des résolutions des Conseils Nationaux de Daloa et de Katiola. Ces différentes activités figurent, au détail près, dans les plans stratégiques spécifiques des différents postes statutaires et points focaux du Bureau National.

Les présentes activités ont été adoptées par les conseillers nationaux à Man ; par conséquent leur réalisation constitue pour l'ensemble des instances, une injonction. Celles-ci contribueront à traduire en actes concrets les questions :

- ✓ De la promotion de la paix et de l'excellence en milieux scolaire et universitaire ;
- ✓ De la promotion de l'éthique et de la responsabilité des élèves et étudiants ;
- ✓ Du retour de la JEC à l'école ou des actions de la JEC dans les Grandes Ecoles et Universités de même que dans les lycées et collèges ;
- ✓ De la mobilisation des filles, sans oublier les activités qui visent à permettre la bonne visibilité et une autonomie financière du mouvement.

Les activités ci-dessus évoquées émanent de différents axes stratégiques dont elles constituent la substance.

a. Formation et éducation des jécistes ;

b. Retour de la JEC à l'école ;

c. Communication interne et externe ;

d. Gestion administrative du mouvement ;

e. Gestion financière et projet ;

f. Spiritualité ;

g. Partenariats et relations ;

h. Contentieux et affaires juridiques ;

i. Affaires sociales ;

j. Promotion de la jeune fille au sein de la JEC-CI (Mobilisation des filles).

II. ORGANES DE MISE EN ŒUVRE DU PAN

Pour la mise en œuvre du présent plan d'action, les différentes instances de la JEC-CI ainsi que des personnes ressources sont sollicitées à divers niveaux. Le Bureau National doit pouvoir compter sur ses membres et sur ceux du Conseil Consultatif, des instances diocésaines, régionales et des sections.

1. Le Conseil Consultatif

Le Conseil Consultatif, organe de Conseil et de Contrôle du Bureau National, a un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de ce plan. Il doit, en effet, aider le Bureau National afin d'assurer une mise en œuvre effective des Résolutions du Conseil National à travers la réalisation de ce PAN.

2. Le Bureau National

Le Bureau National a en charge la détermination de la politique et des stratégies permettant la mise en œuvre du plan national. Il doit s'assurer de l'exécution effective des activités du PAN par les instances sous tutelle. Cette supervision est rendue effective par les différents postes de responsabilité, points focaux et départements selon leur spécificité et leur champ de compétence.

3. Les Bureaux Diocésains

Ils ont la charge d'exécuter le PAN dans leur zone de compétence. Ils doivent s'assurer que les activités contenues dans le PAN sont réalisées soit par eux-mêmes, soit par les instances sous leur tutelle.

4. Les Bureaux Régionaux

Ils réalisent les activités du PAN qui les concernent. Ils doivent répondre à l'appel sans conditions des BD pour la réalisation des autres activités.

5. Les Bureaux de Sections

Ils réalisent les activités du PAN qui les concernent. Ils constituent, à la base, les entités de réalisation les plus aptes. C'est de près, le maillon le plus sollicité dans la mise en œuvre du PAN.

Ils doivent, comme de coutume, répondre à l'appel des BD et BR pour la réalisation des autres activités.

III. ORGANES DE COORDINATION

1. Schéma de coordination

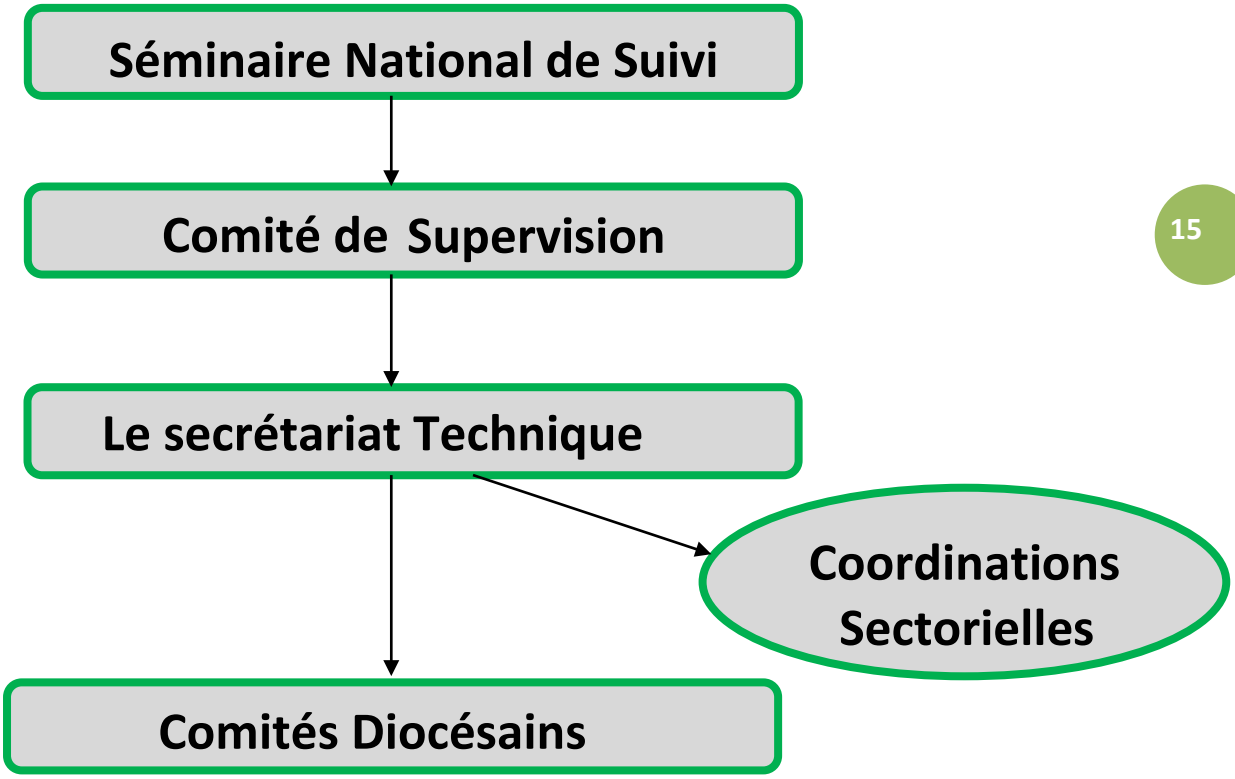

2. Rôle de chaque organe

Le cadre institutionnel de mise en œuvre du PAN comprend cinq organes : (a) le Séminaire National de Suivi (SNS), (b) le Comité de Supervision (CS), (c) le Secrétariat Technique, (d) les Coordinations Sectorielles (COS), et (e) les Comités Diocésains (CD).

a- Le Séminaire National de Suivi (SNS)

Le SNS est l'organe décisionnel du PAN. Il est présidé par le /la Responsable National(e). Il a pour mission de :

- ✓ Définir les orientations stratégiques ;
- ✓ Approuver le plan annuel de sa mise en œuvre ;
- ✓ S'assurer de son alignement avec le budget national ;
- ✓ Approuver le rapport annuel de suivi de sa mise en œuvre ;
- ✓ Assurer, en dernière instance, les arbitrages nécessaires de sa mise en œuvre.

Le Séminaire National de Suivi regroupe les partenaires techniques, le Conseil Consultatif, le Bureau National et les responsables diocésains. Il a lieu une fois dans l'année, les dates et modalités sont fixées par le Bureau National.

b- Le Comité de Supervision (CS)

Le Comité de Supervision suit les activités du Secrétariat Technique du PAN, sert de cadre de concertation intersectorielle et rend compte au SNS.

Le CS concernant le PAN, a pour missions :

- ✓ Examiner le plan annuel de sa mise en œuvre ;
- ✓ Examiner son alignement avec le budget national ;
- ✓ Examiner le plan de travail du Secrétariat technique ;
- ✓ Examiner le rapport annuel de suivi de sa mise en œuvre ;
- ✓ Faire les arbitrages opérationnels et techniques nécessaires pour assurer la cohérence entre les plans sectoriels et les actions ;
- ✓ Rendre compte au SNS.

Le CS est présidé par le/ ou la vice-Responsable National (e) assisté du chargé des affaires financières du Bureau National. Il se compose également d'un membre du Bureau Diocésain et d'un encadreur désigné par province ecclésiastique.

Le comité de Supervision se réunit au moins une fois par trimestre. Le secrétariat du CS est assuré par le Secrétaire Technique du PAN.

c- Le secrétariat Technique (ST)

Le secrétariat Technique est assuré par le chargé des affaires administratives du Bureau National, en l'occurrence le Secrétaire Général. Il est l'organe technique et opérationnel de suivi de mise en œuvre du PAN. Il rend compte de ses activités au CS. Il est chargé de :

- ✓ Suivre sa mise en œuvre ;
- ✓ Elaborer le plan annuel de sa mise en œuvre ;
- ✓ Participer à l'élaboration du budget national pour s'assurer de la prise en compte de ses actions ;
- ✓ Coordonner les activités des Comités diocésains et des Coordinations Sectorielles ;
- ✓ Elaborer les rapports semestriels et annuels de suivi de la mise en œuvre du PAN ;
- ✓ Suivre la mobilisation des ressources pour le financement du PAN ;
- ✓ Coordonner les plans de renforcement des capacités des Comités Diocésains et des Coordinations Sectorielles ;

- ✓ Assurer la communication et la diffusion des informations ;
- ✓ Préparer les réunions du Comité de Supervision ;
- ✓ Coordonner les revues semestrielles, annuelles, la révision à mi-parcours (fin de la deuxième année) et la revue finale du PAN ;
- ✓ Harmoniser les cadres de coopération et d'interventions des partenaires d'appui ;
- ✓ Préparer les PAN futurs.

d- Les Coordinations Sectorielles (COS)

Les Coordinations Sectorielles sont les structures focales du PAN. Ce sont les points focaux, les départements, et postes statutaires du Bureau National. Elles rendent compte au Secrétariat Technique. Chaque COS focale est dirigé par un Coordonnateur ou responsable de point focal, département ou poste statutaire.

Les coordonnateurs sectoriels sont chargés du suivi de la mise en œuvre du PAN relevant de la compétence de leur point focal, département ou poste statutaire. Ils participent à l'élaboration du plan annuel de mise en œuvre du PAN. Ils rendent compte de leurs activités au Secrétariat Technique.

Les coordinations sectorielles se réunissent sous la présidence du Secrétaire Général une fois par trimestre au moins avant la rencontre du Comité de Supervision.

e- Les Comités Diocésains (CD)

Les Comités Diocésains sont mis en place dans chaque diocèse. Ils permettent de renforcer le dialogue et constituent un cadre de concertation entre les différents acteurs au niveau local. Ils rendent compte au Secrétariat Technique. Ils sont présidés par le Responsable Diocésain.

Le Secrétariat de ces CD est assuré par le Secrétaire Général de l'instance diocésaine. Les CD se réunissent chaque trimestre sur convocation du Responsable Diocésain.

Ils ont pour missions, dans leur diocèse, de :

- ✓ Vérifier la mise en œuvre des activités, des projets ou programmes et de suivre l'évolution des indicateurs des résultats du PAN ;
- ✓ Délibérer et émettre des avis et recommandations sur la mise en œuvre du PAN ;
- ✓ Elaborer les plans de travail annuels du PAN en cohérence avec les plans nationaux ;
- ✓ Rédiger les rapports de mise en œuvre du PAN.

PARTIE C : ASPECTS PROGRAMMATIQUES DU PLAN D'ACTION

AXE STRATEGIQUE FORMATION ET EDUCATION DES JECISTES

Objectif Général : Relever le niveau de formation des jécistes pour répondre au mieux aux besoins légitimes de leurs milieux.

Objectifs spécifiques :

- ✓ Elaborer une politique de formation équilibrée répondant aux besoins des instances et des Jécistes ;
- ✓ Faciliter l'accès à la formation ;
- ✓ Promouvoir les fondamentaux de la JEC.

Résultats attendus

- ✓ La formation des Jécistes est équilibrée grâce à la politique de formation élaborée ;
- ✓ Les Jécistes, sur toute l'étendue du territoire, ont accès à la formation et aux formateurs ;
- ✓ Les fondamentaux de la JEC sont mis en valeur.

Structure pilote : le Point Focal Formation du Bureau National

Domaine d'action prioritaire 1 : **Organiser des sessions de formations destinées aux instances et jécistes de la JEC-CI**
Intervenants : Le Bureau national**,** les Bureaux Diocésains, les Bureaux régionaux, les sections

Politique d'action	Objectifs	Actions concrètes	Délai d'exécution	Indicateurs	Cible	Source de Vérification
Organiser des sessions de renforcement des capacités avec des partenaires sur l'Agenda du Développement Durable /et en Informatique (La Bureautique) **BN, BD**	-Renforcer les capacités des membres des instances et jécistes de la JEC-CI sur les ODD (4, 16, 17) -Renforcer les capacités des membres des instances et jécistes en Informatique (La Bureautique)	-Faire des journées de sensibilisation des instances sur les objectifs du Développement Durable relatives à l'Education holistique et à l'informatique (La Bureautique) ; - Faire des audiences pour signatures de conventions -Organiser des ateliers de formations avec des partenaires.	Janvier 2023 Octobre 2022/2023 Tout le mandat	-Nombre de diocèses participants -Nombre de partenaires coptés -Nombre de Jécistes bénéficiaires du renforcement de capacités	15 diocèses 3 organisations partenaires 500 jécistes	-Rapports des relances diocésaines - rapports d'activités -Liste des ODD -Fiche d'informations -CR des audiences -Conventions de partenariats -Rapports des ateliers ou journées de formations et liste de présence
Promouvoir le Leadership scolaire /estudiantin et au Service d'autrui (Luc, 22, 27) **BN**	Renforcer les capacités des élèves et étudiants sur le service d'autrui	- Faire des audiences pour signatures de Protocoles d'accord de partenariat -Organiser des sessions de formations sur le bénévolat et le volontariat en milieux scolaire et estudiantin	Tout le mandat	- Nombre de partenaires coptés -Nombre d'élèves et étudiants bénéficiaires de la formation sur le bénévolat et le volontariat	3 organisations partenaires 500 élèves et étudiants	-CR audience -Protocole d'accord de partenariat -Rapports des sessions, photos des sessions, liste de présence

Organiser des formations sur la Méthodologie de la Révision de Vie comme un mode de vie et de Service -Justice sociale -Développement humain intégral **BN, BD**	Promouvoir la méthodologie de la Révision de Vie Accentuer la promotion de la justice sociale et le développement Humain Intégral	Animer une session de formations sur la Révision de Vie dans les instances Faire un atelier de formation sur la justice sociale et le développement Humain Intégral	1ière visite et formation BN, BD Pendant les camps de formation	-Nombre de diocèse, Ayant bénéficié d'une session de formation sur la révision de vie Nombre Jécistes formés sur la question de justice sociale et le développement Humain Intégral	15 diocèses 500 jécistes	-Rapports d'activités liste de présence, photos

Domaine d'action prioritaire 2 : Promouvoir les fondamentaux de la JEC
Intervenants : Le Bureau National, les Bureaux Diocésains, les Bureaux régionaux, les sections.

Politique d'action	Objectifs	Actions concrètes	Délai d'exécution	Indicateurs	Cibles	Source de Vérification
Evaluer périodiquement les instances et les jécistes en section (les formations techniques de la JEC, les formations et connaissances sur l'Eglise) **BD/BR/BS**	-Renforcer la notoriété du mouvement -Mettre à niveau la formation des Jécistes -Promouvoir les documents de formation	-Implication de toutes les instances dans l'évaluation -Faire l'évaluation de toutes les instances - définir des critères d'évaluation - établir des critères et supports d'évaluation - rendre obligatoire l'achat d'achat de kit JEC pour chaque bureau à chaque biennale	Après chaque formation Première visite des BD et deuxième visite du BN	Nombre de Jécistes évalués Nombre de Jécistes possédant son kit JEC	1000 Jécistes 1000 Jécistes	-La disponibilité physique des relevés de notes -Disponibilité des évaluations -le reçu d'achat du kit JEC
Organiser un concours national du meilleur jéciste JEC-CI **BN**	-Inciter les Jécistes à prendre part aux activités et actions et avoir tous les articles JEC -Inciter les jécistes à un bon militantisme	- Communiquer sur la politique de formation -Vulgariser les critères du concours - promouvoir le concours auprès des Jécistes -Rechercher de parrains (Anciens jécistes) - organiser une cérémonie de récompenses (prix André Lombardet) - Définir les critères du concours	-Rentrée solennelle BN -Relances diocésaines -Relances et première visite BN (Octobre 2021/2022-Janvier 2022/2023) -Séminaire national de suivi 2023 -Conseil National 2024	Nombre de jécistes informés Nombre de parrain obtenu Nombre de jécistes honorés pour leur assiduité et rigueur dans le travail	3000 jécistes 3 parrains (anciens jécistes) 3 jécistes	-Rapport de la cérémonie de distinction -Rapport du Bureau National -Certificats de participation -Liste des parrains

Organiser un concours national du meilleur diocèse dans la mise en œuvre de la politique de formation **BN**	-Impliquer les BD dans la mise en œuvre de la politique de formation -Encourager et honorer les BD dans la mise en œuvre de cette politique de formation	- Communiquer sur la politique de formation des jécistes Vulgariser les critères du concours -Rechercher de parrains (Anciens jécistes) - Organiser une cérémonie de récompenses (prix Joseph Cardjin) -Définir les critères du concours	Rentrée solennelle du BN et relances diocésaines 1ère et 2ème visite et formation du BN Séminaire national de suivi 2023 Conseil National 2024	Nombre de jécistes sensibilisés Nombre de parrain obtenu Nombre de Bureau Diocésain honorés pour leur assiduité et rigueur dans le travail	2000 jécistes 3 parrains (anciens jécistes) 3 diocèses	-Rapport du Bureau National -Fiche d'informations -Certificats de participation -Liste de présence -Liste des parrains -Rapport de la cérémonie de distinction
Organiser un séminaire sur les thèmes contenus dans les étapes de formation **BD/BR/BS**	Garantir un niveau de formation minimale aux jécistes par niveau de militantisme	Faire la sélection des jécistes par année de militantisme Rechercher des formateurs Organiser des séminaires de formation Faire des séances d'évaluation des jécistes	Novembre – Janvier 2022/2023 2023/2024 Décembre – janvier 2023/2024 Novembre - Février 2022/2023 2023/2024 Novembre - Février 2022/2023 2023/2024	Nombre de jécistes formés Nombre de formateurs coptés Nombre de séminaires de formation Nombre de séances d'évaluation réalisées	1000 jécistes 10 formateurs 1 séance	-Photos -Liste des formateurs -Liste de jécistes sélectionnés -Rapport du Séminaire -Liste de présence -Relevé de notes -Questionnaire d'évaluation

RETOUR DE LA JEC DANS LES UNIVERSITÉS ET GRANDES ÉCOLES

Objectif Général

Renforcer la notoriété de la JEC dans les Universités et dans les Grandes Ecoles

Objectifs Spécifiques

- Redynamiser les sections universitaires existantes et rendre la JEC plus présente dans les Universités et Grandes Ecoles ;
- Créer des sections universitaires et des sections dans les grandes écoles.

Résultats attendus

- Les Bureaux Diocésains, Régionaux et sections JEC paroissiales ont menés des actions dans les universités et grandes écoles et Les sections existantes sont redynamisées ;
- Cinq (5) sections universitaires sont créés et cinq (2) sections de grandes écoles sur l'ensemble du territoire.

Structure pilote : Secrétariat du Bureau National chargé de la Coordination des Universités et Grandes Ecoles.

Domaine d'action N°1 : Redynamiser et créer des sections universitaires et grandes écoles.
Intervenants : Le Bureau National, les Bureaux Diocésains, les Bureaux Régionaux, les Bureaux de sections.

Politique d'action	Objectifs	Actions concrètes	Délai d'exécution	Indicateurs	Cible (Résultats)	Source de vérification
Organiser des relances et installer des sections **BD, BR, BS**	Réguler le fonctionnement des sections universitaires et grandes écoles existante Installer des sections écoles	-Organisation de réunions préparatoires ; -Edition et distribution des fiches de candidature ; -Constitution du comité électoral et audition des candidats ; -Election des membres du Bureau. -Faire une prospection auprès des étudiants catholiques -Faire des formations sur les objectifs de la JEC	Janvier – Février 2023 Janvier – Février 2024 2 mois après la rentrée université	Le nombre de relance effectuée Nombre de sections installé	Sept (7) bureaux sont mis en place. 4 10	-Procès-verbal de la relance ; -Rapport d'activités -Photos.
Organiser des activités interreligieuses. **BD, BR, BS**	Renforcer l'œcuménisme et le dialogue entre les étudiants et œuvrer pour la connaissance profonde des religions.	- **Journée d'amitié** avec les jeunes d'autres religions : • Cross inter-religieux ; • Match de Gala ; • Panel ; - **Formation Découverte** des religions : • Visite de courtoisie - **Action caritative** : • Don de sang • Don en nature orphelinat	Mars – Avril 2023 Mars – Mai 2023 Mars – Avril 2024 Mars – Mai 2024	Le nombre d'activités organisées	Au moins deux (2) activités organisées.	Liste de présence ; Rapport d'activité ; Photos.

Organiser des Conférences publiques sur les questions de Syndicalisme en milieux scolaire, Extrémiste violent, ODD **BD, BR, BS**	Faire la promotion d'une école, espace de paix et d'excellence	- **Conférence Publique** Ex : « Quel syndicalisme en milieu estudiantin pour une école résiliente, havre de paix et d'excellence » - **Formation Publique** Ex : « Les techniques de rédaction de plaidoyer »	Mai – Juin 2023 Mai – Juin 2024 (proposer un autre délai si possible)	Le nombre de conférences organisées Le nombre d'étudiants par activité	Au moins deux (2) conférences publiques. 200 étudiants par activités.	Liste de présence ; Rapport d'activité ; Photos.
Organiser une cérémonie de récompense des diocèses qui auront créé plus de sections universitaires et grandes écoles **BN**	Inciter les diocèses à mener plus d'actions dans universités et grandes écoles	Etablir les critères de récompenses, Organiser une cérémonie de récompense	Deuxième visite nationale SNS, Conseil National	Trois diocèses récompensés par an (donc 6 pour la biennale)	les 10 diocèses où il y a des universités et grandes écoles	Photos Rapport d'activité

Domaine d'action N°1 : Redynamiser les sections universitaires et grandes écoles et créer de nouvelle section école
Intervenants : Le Bureau National, les Bureaux Diocésains, les Bureaux Régionaux, les Bureaux de sections

Politique d'action	Objectifs	Actions concrètes	Délai d'exécution	Indicateurs	Cible (Résultats)	Source de vérification
Mise en place de Partenariat **(BN, BD, BR, BS)**	Rechercher des structures pour nous accompagner dans l'exécution du plan d'action	- Prendre contact avec les structures spécialisées sur les thématiques visées par le PAN • **Centre ESD :** Utilisation des réseaux sociaux • **PNDI-EV :** Extrémiste violent • **FEMAJECI :** Demander un soutien pour les formations certifiantes. **ITCJ :** Activités inter-religieux (Cross, Match) • **ONG** • **Les UFR** • **Les directeurs de grandes écoles**	Octobre - Décembre 2022 Octobre - Décembre 2023 Tout le mandat	Le nombre de partenariat tissé.	**5** structures accompagnent la JEC pour ses activités.	Compte rendu des rencontres Photos Conventions signées
Organiser des activités sur l'utilisation Saine des réseaux sociaux. **BD, BR**	Outiller et sensibiliser les étudiants sur l'utilisation saine des réseaux sociaux par la jeunesse.	- **Panel** : Ex : « Agir contre la désinformation à travers une utilisation saine des réseaux sociaux » - **Formation** : Ex : « La Production et la Gestion de Contenu pour les réseaux sociaux »	Octobre - Décembre 2022 Octobre 2022 – février 2023 Octobre - Décembre 2023 Octobre 2023 - février 2024	Le nombre de conférences organisées Le nombre d'étudiants par activité	Au moins deux (2) conférences. 200 étudiants par activités.	Liste de présence ; Rapport d'activité ; Photos.

RETOUR DE LA JEC DANS LES LYCEES ET COLLEGES

Objectif général

Renforcer la notoriété de la JEC dans les lycées et collèges

Objectifs spécifiques

- ✓ Rendre la JEC plus présente dans les lycées et collèges à travers des actions ;
- ✓ Créer des sections écoles dans les lycées et collèges ;
- ✓ Redynamiser les sections écoles existantes.

Résultats attendus

- ✓ Au moins quinze sections JEC écoles sont créées chaque année sur l'ensemble du territoire ;
- ✓ Les actions menées dans les lycées et collèges sont multipliées ;
- ✓ Au moins quinze sections sont redynamisées chaque année.

Structure pilote : Secrétariat du Bureau National chargé de la coordination des lycées et collèges

Domaine d'action prioritaire 1 : Réalisation d'actions dans les lycées et collèges
Intervenants : Les Bureaux Diocésains, les Bureaux Régionaux, les Sections.

Politique d'action	**Objectifs**	**Actions**	**Delai**	**Indicateur**	**Cible (Résultat)**	**Source De Vérification**
Organiser des échanges entre administration et élèves **BD/BR/BS**	Déceler les problèmes qui empêchent de bons résultats scolaires	-Rencontre avec les administrations et faire du lobbying auprès de celles-ci ; -Instauration des messes de rentrées et de fin d'année ; -Sensibilisation des élèves ; -Forum d'échange ; - Mener une action à l'école	Janvier de l'année et/ou mercredi des cendres Tout le mandat	Le nombre de participation (élèves et enseignants sollicités)	80% de participation des élèves et enseignants sollicités	-Liste de présence -Compte rendu, photo et vidéo
Créer un espace de culture et de formation **BN (projet)**	-Favoriser un bon développement culturel et permettre aux élèves de bénéficier de formations supplémentaires. -Donner aux élèves de bénéficier de plus de formations	Journée du livre à travers une séance d'explication des œuvres au programme	Pendant l'année scolaire	Le nombre de participation (élèves et enseignants sollicités)	80% de participation des élèves et enseignants sollicités	Le degré de participation et de compréhension des œuvres au programme, listes de présence, photos, rapports de la journée

Domaine d'action prioritaire 2 : Installation des sections écoles

Intervenants : Les Bureaux Diocésains, les Bureaux Régionaux, les Sections

Politique d'action	**Objectifs**	**Actions**	**Délai**	**Indicateur**	**Cible (Résultat)**	**Source De Vérification**
Identifier deux (2) établissements pilotes pour créer des sections écoles **BD / BR / BS**	Localiser les établissements où les actions seront menées	Rencontre de la cellule diocésaine avec les BR et BS dans chaque diocèse	Fin décembre 2022 / 2023 Fin février 2022 / 2023	La désignation des deux établissements	deux (2) établissements identifiés	La liste des établissements désignés
Organiser des actions dans lesdits établissements **BD / BR / BS**	Marquer les établissements afin de se faire accepter facilement	Tournoi, concours d'excellence, etc. Mener les activités avec les cellules de prière.	Décembre-Avril 2022 / 2023 Février à Mai 2022 / 2023	Le nombre d' activités et d'actions menées dans ces établissements	Au moins deux (02) actions ou activités ont été menés	Rapports d'activités et d'actions, photos
Responsabiliser un point focal chargé des activités/actions école au niveau des instances **BD / BR / BS**	Rendre compte et assurer un bon suivi des activités	Nomination d'un point focal	Octobre Décembre 2022 / 2023 Dès la formation du bureau de l'instance	Le taux de création des points focaux	80% des instances ont créés des points focaux	Liste des points focaux

Domaine d'action prioritaire 3 : Promotion de la paix et de l'excellence dans les lycées et collèges.
Intervenants : Les Bureaux Diocésains, les Bureaux Régionaux, les Sections.

Politique d'action	**Objectifs**	**Actions**	**Délai**	**Indicateur**	**Cible (Résultat)**	**Source de vérification**
Promouvoir les actions de paix l'excellence et les Droits de l'Homme **BD / BR / BS**	-Faire connaitre les droits de l'homme aux élèves -Favoriser la culture de l'excellence en milieu scolaire -Favoriser un climat de paix intra et extra lycées et collèges. -Prévenir toute velléité de conflit	-Organisation de séminaires et de journées d'excellence par les sections -Organisation de conférences sur les Droits de l'Homme par les sections paroissiales et école ; -Pose pancartes et banderoles ; -Récompense des majors de promotion des lycées et collèges (Prix Joseph Cardjin) ; -Rédaction et mise en œuvre de projets portant sur la promotion de l'excellence en milieu scolaire avec l'appui de partenaire technique et financier ; -Extension des journées d'excellence à toutes les écoles ou s'associer avec les autorités pour l'organisation.	Délai de l'action nationale	Le nombre d'élèves sensibilisés et récompensés.	1000 élèves sensibilisés et 50 élèves récompensés selon leurs résultats scolaires	Rédaction de documents (Brochures ; diplôme…) Projet de mise en œuvre Textes des pancartes, Listes des majors,

AXE STRATEGIQUE COMMUNICATION

Objectif Général

Faciliter la communication interne et externe pour assurer une meilleure visibilité de la JECCI.

Objectifs spécifiques

- Promouvoir la JEC à travers sa communication institutionnelle en générale et les TIC, articles JEC en particulier.
- Renforcer les renforcer les capacités des jécistes dans le domaine de la communication
- Renforcer les capacités des membres de la JEC sur l'exercice du Protocole.

Résultats Attendus

- La JEC est mieux connue de tous les partenaires du système éducatif et une collaboration règne parfaitement avec les partenaires nationaux et internationaux ;
- Les capacités des jécistes dans le domaine de la communication sont améliorées.
- Le protocole est appliqué par tous les membres de la JEC (jécistes, aînés, bureaux d'instances, aumônier, encadreurs…)

Structure pilote : Chargés de communication du Bureau National

GESTION ADMINISTRATIVE DU MOUVEMENT

Objectif général :

Assurer avec efficacité la gestion administrative du mouvement.

Objectifs spécifiques

- ✓ Amener les membres des Bureaux d'instances à prendre une part active dans la gestion administrative du mouvement ;
- ✓ Dynamiser la gestion administrative des Bureaux ;
- ✓ Créer un cadre d'échange fluide au sein de la JEC.

Résultats attendus

- ✓ Les rapports, CR et PV sont produits dans un délai raisonnable, les cahiers de secrétariat sont à jour, le BN répond à toutes les sollicitations ;
- ✓ Les membres des Bureaux d'instances sont informés des dates et ordres du jour, ils préparent la réunion ;
- ✓ Les instances JEC sont informées en temps réel des activités des Bureaux et disposent d'une base de données leur permettant de communiquer aisément.

Structure pilote : Le Secrétariat Général des Bureaux d'instances.

GESTION FINANCIÈRE ET PROJET

Objectif général

Conférer une autonomie financière à la Jeunesse Etudiante Catholique de Côte d'Ivoire par la réalisation de projets à but lucratif.

Objectifs spécifiques

- ✓ Faciliter le financement des activités et actions de la JEC pour un meilleur fonctionnement ;
- ✓ Réalisation de projets à but lucratif.

Résultats attendus

- ✓ Les activités et actions de la JEC sont aisément financées ;
- ✓ Cinq (5) projets à but lucratif sont réalisés.

Structure pilote : la trésorerie nationale, le point focal finances et projets

Domaine d'action N°1 : Politique d'autofinancement
Intervenants : Le Bureau National, les Bureaux Diocésains, les Bureaux Régionaux, les sections

Politique d'action /activité	Objectifs	Actions concrètes	Délai d'exécution	Indicateurs	Cible (Résultats)	Source de vérification
Editer les articles JEC (documents de formations, carte JEC) **BN**	-Favoriser une bonne formation des jécistes ; -Gérer de façon efficiente et efficace le stock des articles. -Permettre à tout jéciste quelque soit sa situation géographique d'être à même de se procurer les articles JEC	-Confection de la maquette des documents JEC, de la carte JEC, et rencontres avec l'imprimeur. -Production des documents JEC et Production de cartes JEC	Du 05 au 31 Novembre 2022 **1ère vague :** du 05 octobre au 31 décembre 2022 **2ème vague** : du 1er au 31 janvier 2023 **3ème vague :** 1er au 28 Février **Réclamation :** du 1er au 15 Mars 2023	Le nombre de maquettes proposées Le nombre de documents produits Le nombre de carte JEC produit	Trois (3) maquettes **1500 articles** JEC **7000** cartes JEC produites 2500 articles et 5000 cartes JEC	Rapport Financier Inventaire ; stock physique disponible
Gérer les Articles **BN /BD**	-Vendre tout le stock des articles produits ; -Susciter l'acquisition de la carte JEC par un grand nombre de jéciste ; -Faire appliquer les résolutions du Conseil National.	-Implication véritable de tous les membres des bureaux ainsi que les Aumôniers, dans la promotion des documents (Rendre obligatoire les articles). -Récompenser les diocèses par Province ayant acquis le plus grand nombre d'articles.	Durant tout le mandat Février 2023 SNS 2023 Conseil National 2024 Aux relances Durant toute la mandature	Le taux d'articles vendus Le nombre de carte JEC vendue Le nombre de diocèses récompensés	100 % des articles JEC vendues Un (1) diocèse récompensé par province ecclésiastique	Stock d'articles épuisé à la fin du mandat Rapports financiers ; Rapports d'activités ; Courrier de notification

		-Mise en place d'une politique de vente des articles. -Obliger tous les membres des bureaux d'instance à avoir leurs articles JEC			100% des membres du Bureaux ont leurs articles : 5000 cartes JEC et 625 Kits	Reçu et cahier de trésorerie
Production et vente du pagne JEC **BN**	-Faire connaître la JEC -Permettre aux jécistes d'être en uniforme lors de leurs activités ; -Autofinancer ses activités et action	-Rencontre régulière avec le producteur ; -Production du pagne ; Vente des pagnes produits ; -Exiger que le pagne soit l'uniforme d'une activité d'envergure au cours de l'année	-Proposer un délai d'exécution -Rencontrer l'imprimeur en début de mandature avant décembre pour le début de la production	-Le nombre de pagne JEC produit -Le nombre de pagne JEC vendu -Le taux des instances qui utilise le pagne JEC comme uniforme.	**7500** pagnes produits pour deux biennales (4 ans) **2000** pagnes vendus **100%** des instances utilise le pagne comme uniforme	Le stock disponible ; Le rapport de trésorerie ; L'épuisement du stock
Produire des teeshirts, polos et autres gadgets pour la promotion du mouvement et de ces actions **BN / BD**	-Faire connaître la JEC ; -Encourager les jécistes dans la mise en œuvre de la politique de l'Action Nationale ; -Autofinancer les actions et les activités.	-Confection de la maquette des gadgets et tee-shirts ; -Rencontre avec l'imprimeur ; Vente des tee-shirts et autres gadgets produits ; Implication de toutes les instances de la JEC dans le cadre des actions nationales (tee-shirt BN)	Du 05 au 31 décembre 2022 Jusqu'à la fin du mandat 2024	Le nombre de tee-shirt JEC et polo JEC produit et vendu	Présentation et adoption de la maquette ; Au moins 1000 tee-shirts produits Au moins 200 Polos produits	-Les maquettes sont disponibles -Compte rendu des rencontres avec l'imprimeur -Le stock disponible -Bon de commande -Bon de livraison -Rapports financiers Reçus

Renforcer les capacités des jécistes **BN / BD / BR / BS**	-Former les Trésoriers sur les thèmes : rédaction de projet ; Entreprenariat ; Les procédures financières et comptables de la JEC-CI ; -La gestion des cahiers de trésorerie, les techniques d'élaboration des rapports financiers JEC, Comment utiliser le logiciel Excel dans la gestion de la trésorerie. -Mettre l'accent sur la formation du manuel de procédure.	Sensibilisation des instances de la JEC. Sélection des formateurs de qualité Recherche des moyens de réalisations Organisation des activités	Durant tout le mandat ; -Relances diocésaines -1ère visite BN -Juste après la relance : lors des séminaires de réflexion -Lors des séminaires de renforcement des capacités. -Rentrée solennelle nationale	-Le nombre d'instances formées -Le nombre de projets rédigés et réalisés -Le taux des cahiers de trésorerie à jour	Toutes les instances sont formées Au moins 15 projets rédigés Et réalisés 75% des cahiers de trésorerie des cahiers des BR et BD à jour	Rapport d'activité, rapports financiers des instances JEC ; Les photos ; Liste des participants aux formations et cahiers de trésorerie

Domaine d'action N°2 : Réalisation de projets à but lucratif
Intervenants : Le Bureau National, les Bureaux Diocésains, les Bureaux Régionaux, les sections

Politique d'action	Objectifs	Actions concrètes	Délai d'exécution	Indicateurs	Cible	Source de vérification
Projet imprimerie ; section Sérigraphie **BN**	-Assurer l'autonomie financière du mouvement ; -Créer une activité génératrice de revenu sur une longue période ; -Réduire le coût des activités et actions de la JEC. -Réaliser la production des documents de travail rapidement et à moindre coûts ; -Permettre une insertion sociale à certains jécistes	Recherche du local ; Démarrage du projet (JEC Imprim) Sensibilisation des instances Recherche de marchés Repenser le projet a une plus petite échelle (exemple des bocks, librairie)	Durant tout le mandat	Proposer des indicateurs Etude rédigée et déposée	1 local trouvé 80% des instances sensibilisées Au moins 15 marchés trouvés	Document du projet Les rapports financiers ; Les comptes de gestion ; Les gadgets produits, les photos
Projet de production de céréale **BN**	Aider à financer d'autres projets à grand couts	Faire une étude de faisabilité de ce projet	Proposer un délai d'exécution Octobre 2022 – décembre 2023	Proposer des indicateurs Etude rédigée et déposée	Proposer une cible Réalisation effective du champ de céréale	Proposer des sources de vérification Rapport ;photos
Créer une ferme sur le site de Yamoussoukro **BN**	Générer des ressources additionnelles pour la construction du siège	-Montage du projet ; -Recherche de financement ; -Démarrage du projet ; Recherche de marché	Durant tout le mandat	Projet rédigé	-Projet rédigé ; -Effectivité des travaux sur le site ; -Existence de la ferme avec les poussins ;	Rapport du projet ; Photo de la ferme ; Relevé bancaire.

Projet de champ de maraîchère (tomate) (Diocèse de Gagnoa, Bondoukou) **BN**	-Acquérir au moins deux hectares dans certains diocèses ;	-Demander une cotisation de 1000Fcfa/ans à chaque jéciste -Etude et montage du projet -Recherche de carneaux de distribution et de vente -Mise en œuvre du projet	Durant le mandat Au plus tard aout 2023	Proposer des indicateurs Projet rédigé	Acquisition effective des terrains dans les diocèses. Réalisation effective du projet	Rapport du projet Photo
Rechercher le financement pour les activités et actions nationales par la rédaction de projets **BN**	Aider les instances de la JEC dans la tenue de leurs actions et activités ; Renforcer la notoriété du mouvement.	-Rédaction des projets ; -Recherche des partenaires ; -Dépôt des projets auprès des partenaires et des personnes ressources ; -Recherche de financement ; -Campagne de sensibilisation dans les écoles ciblées.	Durant le mandat	Projets rédigés et déposés	Projets rédigés et déposés Au moins 50% du financement des activités ou/et de des actions a été obtenu	Les décharges des courriers ; Les documents projets ; Les rapports d'activités Le rapport de la trésorerie

Doter la JEC-CI d'un siège et d'un centre de formation **BN**	Créer un cadre de Formations et de réflexion ; Contribuer au Renforcement des capacités des jeunes de toutes catégories sociales ; Contribuer à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés ; Contribuer à la promotion de la cohésion nationale par le dialogue des religions ; Contribuer à la promotion de la bonne gouvernance et du civisme.	-Recueillir de façon obligatoire les 100frs et 500 frs comme prévus dans les résolutions ; -Impliquer les aînés dans la recherche de financement ; recueillir leurs contributions mensuelles, trimestrielles et annuelles ; -Acquisition d'une villa pour le siège (au nom de la JEC CI et soutenu par les ainés) -Pose de la première pierre du centre de formation et de réflexion André Lombardet Réunions périodiques du comité de gestion.	Durant tout le mandat AVRIL 2023	Le taux des instances qui ont versé dans le temps.	-80% des instances doivent verser leur contribution au plus grand tard à la deuxième visite de l'instance supérieur -100% des membres du BN contribuent -Au moins 100 ainés ont adhéré au projet et contribuent régulièrement -Une villa acquise -Première pierre posée -Au moins 3 réunions par an	Rapport de trésorerie ; Les fiches d'engagement et Les cartes de contribution ; Les relevés bancaires et les extraits de comptes Les photos, la disponibilité de la maison ; Rapport du comité de Gestion.

SPIRITUALITÉ

Objectif général : Mettre la prière au cœur des actions et activités de la JEC-CI.

Objectifs spécifiques

- Encourager les activités à caractère spirituel (recollections, retraites…) et faire la promotion de la prière JEC ;
- Créer des commissions de spiritualité.

Résultats attendus

- Les jécistes connaissent la prière JEC et organisent des activités spirituelles ;
- Les commissions spiritualités sont créées et fonctionnent.

Structure pilote : Le Point Focal Spiritualité du Bureau National

Domaine d'action N°1 : Renforcer la Spiritualité au sein des Bureaux
Intervenants : Le Bureau National, les Bureaux Diocésains, les Bureaux Régionaux, les sections

Politique d'action	Objectifs	Actions concrètes	Délai d'exécution	Indicateurs	Cible (resultat)	Source de vérification
Renforcer la Spiritualité au sein des Bureaux **BN/BD/BR/BS**	Mettre la prière au cœur des activités ;	-Sensibilisation des Bureaux pour la mise en œuvre de cette résolution ; -Méditation du chapelet ; -Création des commissions spiritualité. -Confession des membres des instances au moins une fois dans le mois, -Faire les messes en bureau au moins une fois par mois. -Participer à l'eucharistique du dimanche, -Avoir obligatoirement pour chaque membre de bureau un directeur spirituel l'Aumônier par exemple - Avoir un carnet de sanctification (un carnet dans lequel tu marques tes rendez-vous avec ton accompagnateur)	Toute l'année	Le taux de création d'une commission spiritualité. La régularité aux messes	80% des instances ont créés des commissions spiritualité	Liste des membres des commissions Spiritualités Liste des accompagnateurs par bureau d'instance Carnet de sanctification visé par le directeur spirituel et le jéciste

Organiser des chaînes de prière avec toutes les instances (méditation du rosaire, neuvaine à Saint Joseph de Cupertino, Saint patron des élèves et étudiants) **BN/BD/BR/BS**	Prier continuellement pour la JEC et les membres, les instances, les activités, et les membres de l'équipe de l'aumônerie	-Définition des périodes de prières ; -Harmonisation dans le programme de prière à effectuer avant, pendant et après les activités au niveau de toutes les instances -Faire une dizaine de chapelet à chaque rencontre JEC ; -S'inscrire dans le calendrier paroissial pour les activités à caractère marial (Mai et Octobre) -Faire l'adoration du Saint Sacrement au moins une fois dans l'année lors d'une activité ; -Concours bibliques lors des sessions de formations et des réunions ordinaires.	Toute la mandature	Nombre d'instances	Toutes les instances de la JEC-CI	Rapport de commission Rapport d'activité Compte rendu d'activité

Domaine d'action N°2 : Organiser des chaînes de prière avec toutes les instances
Intervenants : Le Bureau National, les Bureaux Diocésains, les Bureaux Régionaux, les Bureaux de sections

Politique d'action	Objectifs	Actions concrètes	Délai	Indicateurs	Cible (résultats)	Source de vérification
Promouvoir la prière JEC **BN/BD/BR/BS**	Faire connaître la prière JEC aux jécistes de Côte d'Ivoire	-Mettre la prière à la disposition des jécistes ; -Réciter obligatoirement la prière JEC au début et à la fin de toutes les activités JEC (apprendre par cœur) -Communiquer plus sur la récitation obligatoire de la prière JEC.	Toute la mandature	Le nombre de feuillet de prière JEC distribué Le nombre d'articles vendus et livrés	3000 feuillets distribués. 2500 articles vendus et livrés.	Rapport de trésorerie Rapport d'activité
Organiser des recollections **BN/BD/BR/BS**	Amener les membres des Bureaux d'instance à se ressourcer spirituellement.	-Organisation et/ou participation à deux recollections. -Le renforcement des dispositions dans l'organisation des recollections	Temps de l'avent et de carême	Le nombre de recollection organisé.	Deux (2) recollections par année.	Programme d'année Rapport d'activité
Organiser des retraites **BN/BD/BR/BS**	Accroitre la force spirituelle des instances pour mener à bien leur activité.	-Sensibilisation des bureaux d'instances ; -Détermination d'un cadre adéquat ; -Détermination des thèmes ; -Sollicitation de prêtres, religieux ou religieuses pour l'animation de thème ; -Organisation d'une retraite pour les membres d'instance en début de mandat.	La mandature	Le nombre d'instance ayant organisé une retraite.	150 instances ont organisé une retraite (redéfinir la cible si possible)	Rapport d'activité

Organiser ou participer à des pèlerinages **BN / BD**	Favoriser l'esprit d'unité dans un cadre spirituel	Pèlerinage provincial (selon le calendrier des BD de la province) Pèlerinage national	Par an Tous deux ans	Le nombre de pèlerins par diocèse. Le nombre de jécistes ayant participé à pèlerinage	Au moins 50 jécistes par BD 3000 jécistes	Liste des participants Rapport d'activité
Accentuer et approfondir les activités mariales **BD/BR/BS**	Amener les jécistes à connaitre les vertus de la prière à Marie Inciter les jécistes à prendre Marie pour modèle de vie.	-Détermination d'un cadre adéquat ; -Détermination des thèmes ; -Recherche des prêtres, religieux ou religieuses.	Octobre - Mai	Le taux des instances qui ont organisé une activité mariale.	90% (Redéfinir s'il y a lieu) des instances ont organisés la journée mariale.	Rapport d'activité

PARTENARIATS ET RELATIONS

Objectif général

Renforcer le rayonnement et le dynamisme du mouvement JEC-CI

Objectifs spécifiques :

- Assurer une meilleure visibilité et représentation de la JEC-CI auprès des partenaires ;
- Tisser des partenariats avec des organisations et Institutions intervenant dans les milieux scolaire et universitaire ;
- Assurer une meilleure collaboration avec les aumôniers, les Aînés et le Conseil Consultatif.

Résultats attendus

- La Jeunesse Etudiante Catholique de Côte d'Ivoire a une meilleure visibilité et assure une meilleure représentation auprès des partenaires ;
- Des partenariats sont tissés avec des Organisations et Institutions intervenant dans les milieux scolaire et universitaire ;
- La Jeunesse Etudiante Catholique de Côte d'Ivoire a une meilleure collaboration avec les aumôniers, les Aînés et le Conseil Consultatif.

Structure Pilote : Le point focal relations et partenariat du Bureau National

CONTENTIEUX ET AFFAIRE JURIDIQUE

Objectif Général : Créer un cadre juridique propice à la gestion du mouvement

Objectifs spécifiques :

- ✓ Promouvoir et rendre plus accessible les textes du mouvement
- ✓ Proposer un cadre moderne de gestion du mouvement
- ✓ Vulgariser les actions en faveur de l'éducation aux droits et devoirs

Résultats attendus

- ✓ Les textes du mouvement sont plus connus
- ✓ Un cadre de gestion moderne est proposé
- ✓ Les actions en faveur de l'éducation aux droits et devoirs sont vulgarisées

Structure Pilote : Le point focal Contentieux et Affaires Juridiques du Bureau National

AFFAIRES SOCIALES

Objectif Général : Créer des conditions sociales conviviales et renforcer le concept JEC famille.

Objectifs spécifiques :

- ✓ Elaborer une politique afin de soutenir les jécistes dans tous les évènements ;
- ✓ Assurer une politique d'aide à la formation, à l'éducation et à l'insertion socio-professionnelle des jécistes par la création d'une plate-forme d'opportunité de stage et d'offre d'emploi.

Résultats attendus

- ✓ Les jécistes ont le soutien des instances nationales au cours des évènements qu'ils traversent ;
- ✓ Des jécistes ont reçu des bourses d'études et des prises en charges ils ont eu des stages et certains ont eu des emplois par le canal de cette plate-forme.

Structure Pilote : Le point focal Affaires Sociales du Bureau National.

PROMOTION DE LA JEUNE FILLE

Objectif général

Promouvoir le leadership de la jeune fille pour favoriser l'excellence et le sens de la responsabilité chez la jéciste.

Objectifs spécifiques

- Permettre à la jéciste de s'assumer pleinement ;
- Assurer la protection et la santé de la jeune fille
- Susciter l'engouement intellectuel

Résultats attendus

- Les filles savent prendre des responsabilités ;
- La protection et la santé de la jeune fille sont assurées ;
- Les jeunes filles sont studieuses

Structure pilote : Secrétariat Adjoint Chargé de la mobilisation des filles

Domaine d'action N°1 : Permettre à la jéciste de s'assumer pleinement
Intervenants : Le Bureau National, les Bureaux Diocésains, les Bureaux Régionaux, les sections

Politique d'action	Objectifs	Actions concrètes	Délai	Indicateurs	Cible	Source de vérification
Créer un réseau de compétence féminine JEC pour toutes les instances **BN/ BD**	Motiver les jécistes à l'engagement	Système de binômes interdiocésains entre filles ; Etendre le système de binômage aux sections ; Mentoring ainées-jécistes ; Forum plate-forme de discussion entre fille.	Novembre-Février	Les jécistes filles des 15 diocèses	Au moins 15 100 anciennes Un forum crée Ainées et jécistes filles	Liste des membres Liste des membres de la plate- forme
Promouvoir la jéciste Modèle **BN/BD**	Cultiver le leadership chez la jeune fille Susciter la fibre entrepreneuriale. Accroître la confiance en soi. Former la jeune fille au digital	Prix national de la meilleure jéciste avec comme critères : être membre d'un bureau de section, avoir un bon niveau de formation, Participées aux activités des instances supérieures Faire des formations pratique sur le digital Sensibiliser les jeunes filles sur l'importance du digital	Cérémonie de présentation du rapport de l'activité fille Période l'activité fille	Le nombre de jéciste primée	Trois jécistes primées. Une activité par diocèse et au niveau national	Liste de présence, rapport de l'activité. (Proposer d'autre sources de vérification si possible)

Domaine d'action N°2 : Assurer la protection et la santé de la jeune fille
Intervenants : Le Bureau National, les Bureaux Diocésains, les Bureaux Régionaux, les sections

Politique d'action	Objectifs	Actions concrètes	Délai	Indicateurs	Cible	Source de vérification
Organiser une activité fille **BN, BD**	Amener la jeune fille à connaitre son statut cancérologique ; Amener la jeune fille à connaitre son statut sérologique ; Amener la jeune fille à avoir une vie saine ; Amener la jeune fille à se préoccuper de son bienêtre.	Séance de dépistage du cancer du col de l'utérus et du cancer du sein pour les filles âgées de 21 ans et plus ; Séance de dépistage du VIH-SIDA ; Conférence sur le danger de la sexualité précoce/ hygiène corporelle et santé de la jeune fille etc. ; Sensibiliser les jeunes filles sur les effets néfastes de la dépigmentation de la peau.	Novembre –Avril 2022 / 2023	Le nombre d'activité fille	Au moins 150 activités filles	Rapport d'activité ; Photos.
Projet de sensibilisation sur les dangers qui menacent les filles en milieux scolaire et Universitaire. **NB** : la rédaction du projet et la recherche des partenaires incombent au **Bureau National.** L'exécution du projet se fera par toutes les instances.	Réduire les dangers qui menacent la jeune fille en milieux scolaire et universitaire	Rédiger le projet ; S'imprégner du projet rédigé Rechercher et relancer les partenaires (ONG/Associations qui s'occupent de la lutte contre les grossesses en milieu scolaire.) Faire du lobbying auprès des chefs d'établissement (Cibler deux (2) établissements) pour une Caravane de sensibilisation	Octobre - avril 2022 / 2023	Le nombre d'établissement ciblé.	Au moins deux (2) établissements sensibilisés	Rapport du projet